



Éclaireuses
& éclaireurs
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 -

PIÈCE 6 :

Retours des
assemblées locales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Pièce 6 : Retours des assemblées locales

Les groupes locaux ont organisé leur assemblée locale. Le conseil d'administration a étudié chacun des retours formulés. Vous trouverez ci-dessous les questions qui relèvent de l'assemblée générale et qui sont soumises à celle-ci.

Vous trouverez également les retours qui n'ont pas été soumis à l'assemblée générale, pour information.

1. Les votes à l'assemblée générale

Le groupe de Paris a soulevé des questions concernant les votes à l'assemblée générale. Il propose que **les administrateurs ne puissent pas être votants de leur groupe local et du conseil d'administration.**

Le conseil d'administration a souhaité consulter l'assemblée générale sur ce sujet. Il rappelle cependant que le système des pouvoirs doit toujours être possible pour assurer la démocratie de notre mouvement.

2. Le foulard

Le groupe de Paris propose de **créer un foulard par groupe local** et d'abandonner le foulard unique.

Le conseil d'administration a souhaité consulter l'assemblée générale sur ce sujet. Cependant, il rappelle le rôle du foulard commun pour s'identifier en tant qu'association ainsi que la symbolique forte des différents éléments qui le composent. Il rappelle également qu'il est possible pour les groupes locaux de créer un écusson de groupe local à placer sur la manche droite et encourage les groupes locaux à se saisir de cet élément d'identification. Il ne souhaite pas que cette question centrale soit tranchée trop rapidement et soumet à l'assemblée générale les deux propositions suivantes :

Proposition 1 : le foulard unique est conservé et les groupes locaux sont encouragés à créer un écusson de groupe.

Proposition 2 : une réflexion est menée sur la manière de s'identifier par groupe local sur la tenue.

3. Retours non-soumis à l'assemblée générale

Le groupe local de Paris demande une **politique nationale de soutien aux groupes et aux territoires**, notamment le territoire Nord.

Le conseil d'administration répond que l'accompagnement des groupes locaux et des territoires est un élément central du nouveau plan triennal et a prévu plusieurs paragraphes spécifiques sur le sujet, notamment pour le territoire nord.

Enfin, concernant le Jamboree, le groupe de Paris pense **que l'association ne dispose pas des ressources humaines, salariées comme bénévoles, nécessaires à l'organisation et à la tenue d'un jamboree.**

Le conseil d'administration a fait une réponse au groupe local mais ne souhaite pas soumettre cette proposition en AG, le Jamboree ayant déjà eu lieu.